AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

BULLETIN TECHNIQUE No 1 - Mercredi 12 Janvier 1983.

SPV

(56) 86.22.75

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gerant : A. GRAVAUD

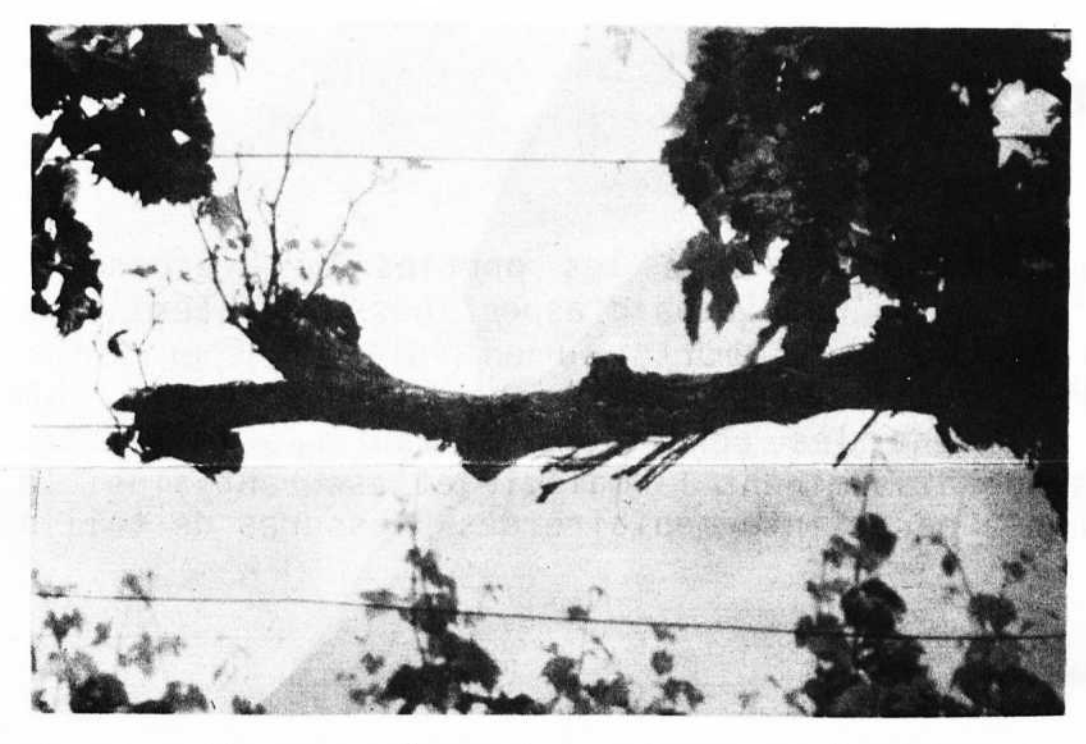
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Regisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

VITICULTEURS

ATTENTION A L'EUTYPIOSE

Maladie très insidieuse, l'Eutypiose est un grave dépérissement provoqué par un champignon qui pénètre par les blessures de taille et se développe ensuite dans le bois des ceps. Par son développement lent et irrégulier et ses attaques dispersées dans les parcelles, la maladie passe souvent inaperçue au départ mais son évolution n'en est pas moins inexorable et son impact économique peut remettre en cause l'existence de cépages sensibles tels que Cabernet Sauvignon, Sauvignon et Ugni Blanc dans le vignoble Bordelais.



Rameau rabougri et court-noué



Aspect en "drapeau" des inflorescences



Nécroses sectorielles dans le bois

SACHEZ RECONNAITRE LES SYMPTOMES

Sur les rameaux

Au printemps, peu après le débourrement, on observe un rabougrissement de la végétation, le plus souvent sur une partie de la plante (un rameau chétif au sein d'une végétation normale). Les pousses, issues d'un bras infecté, ont une croissance ralentie et présentent des entre-noeuds très courts, mais toujours réguliers (à la différence de la virose du court-noué). Cette maladie peut également être confondue avec l'acariose. Mais celle-ci contrairement à l'Eutypiose, attaque généralement l'ensemble du cep et le ravageur est décelable à la loupe binoculaire.

Sur les feuilles

Plus petites que la normale, les feuilles sont d'un vert pâle et souvent déformées (crispées ou déchiquetées) avec des nécroses marginales pouvant se généraliser à l'ensemble du limbe.

Sur les grappes

Les inflorescences, si elles ne se dessèchent pas avant la floraison, présentent un aspect dressé "en drapeau" puis subissent une forte coulure ou donnent, comme sur le Sauvignon, des grappes avec de petites baies sans pépins.

Sur le tronc et les bras

. A la surface du bois

On peut observer, dans les parties où l'écorce s'est exfoliée, des plages grisâtres ou noirâtres d'aspect bosselé matérialisant la présence du champignon sur les bois morts ou en voie de dépérissement. Ces plages sont constituées par les fructifications globuleuses du champignon (périthèces) qui attendent les conditions climatiques favorables pour libérer les ascospores qui disséminent la maladie et assurent ainsi la contamination des plantes saines par l'intermédiaire des blessures de taille.

. Dans le bois

En effectuant une coupe longitudinale dans un bras malade, on observe une ou plusieurs nécroses développées chacune à partir d'une blessure, le plus souvent une plaie de taille, et s'enfonçant profondément dans le bois. Les nécroses, de consistance dure, de couleur brun-gris à brun-violet, sont toujours bien délimitées. En coupe transversale, elles se présentent nettement de façon sectorielle.

Toutes ces manifestations s'aggravent d'année en année et la mort d'un bras ou de la souche intervient généralement au bout de 3 à 5 ans, parfois moins.

LA LUTTE

D'ABORD UN TRAVAIL COLLECTIF : par des mesures strictes adoptées par l'ensemble des viticulteurs.

Bien que nos connaissances sur cette maladie soient récentes et incomplètes, il est clair que les mesures prophylactiques sont déterminantes pour diminuer son extension. La maladie ne pourra régresser au sein d'une région viticole que si chaque viticulteur se sent concerné, responsable de son propre vignoble mais aussi engagé dans le maintien de l'état sanitaire des vignobles de sa région. Il doit :

■ Diminuer les formes de la maladie présente sur son exploitation

Il est impératif avant la prochaine campagne de taille de faire disparaître tous les bois porteurs d'Eutypiose et donc de brûler :

- les tas de souches conservés à proximité des vignobles
- les ceps, cornes et moignons morts, présents dans les vignes.

■ Réduire les risques de la maladie au moment de la taille

Il est vivement conseillé :

- de rendre l'opération la moins mutilante possible en diminuant le nombre et la dimension des blessures,
- d'effectuer une taille tardive sur les cépages sensibles, en choisissant un temps sec et calme. En effet des travaux en cours tendent à montrer la diminution des risques d'infection par cette technique.

ENSUITE DES INTERVENTIONS CHIMIQUES SUR LES CEPAGES SENSIBLES :

Quelles que soient les précautions prises, des contaminations peuvent toujours se produire par les plaies de taille, notamment lors de la formation d'un tronc plus élevé pour une meilleure adaptation à la machine à vendanger. Il convient donc de protéger ces plaies aussitôt la taille effectuée par l'application d'une bouillie à base d'un benzimidazole (bénomyl, carbendazime, thiophanate-méthyl), à la dose de 12,5 g/l. Cette opération doit s'effectuer sur les grosses plaies par badigeonnage avec un pinceau. Pour faciliter ce travail, des expérimentations sont en cours pour rechercher des moyens de lutte plus pratiques. Ainsi la mise au point de sécateurs manuels ou pneumatiques qui assurent la pulvérisation pendant la coupe doit apporter une sensible amélioration de cette pratique.

QUE FAIRE SUR DES VIGNES MALADES ?

Aucun moyen curatif n'est envisageable lorsque le champignon est présent dans la plante. Cependant il semblerait que l'on puisse obtenir une restauration des ceps après l'ablation la plus précoce possible, du bras malade, suivie d'une protection fongicide de la plaie.

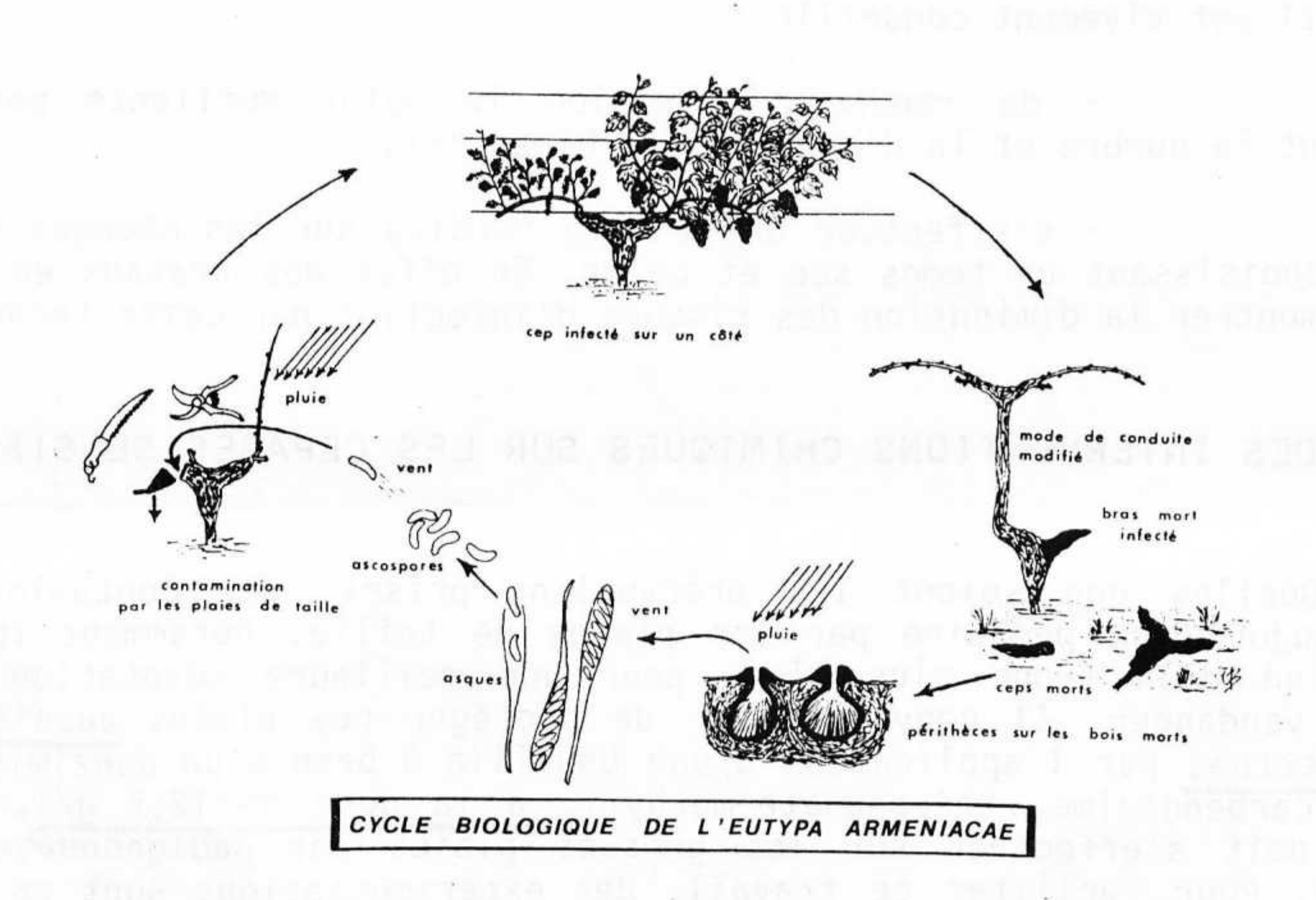
Dans certaines situations, pour éviter l'arrachage, on peut envisager de restaurer les souches malades par :

- un recépage qui consiste à sectionner la souche au-dessous de la partie malade et à reformer un nouveau tronc à partir d'un gourmand.

- un regreffage si le champignon n'a pas dépassé le point de greffe.

En résumé, la lutte contre cette maladie commence par la détection des premiers symptômes parfois difficiles à identifier. Le viticulteur peut s'adresser dans les cas douteux aux techniciens de la Profession et des Services Officiels.

Dans les zones à cépages sensibles, la régression de cette maladie ne pourra être importante que si les mesures prophylactiques collectives déjà citées sont suivies par l'ensemble des viticulteurs.



CYCLE BIOLOGIQUE DE L'EUTYPA ARMENIACAE

Ce document a été réalisé par le Service de la Protection des Végétaux, circonscription "AQUITAINE", à partir des résultats des travaux de la Station de Pathologie Végétale de l'I.N.R.A. de Bordeaux et de l'I.T.V. Section "Guyenne", avec le concours financier du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux.